

LA ROUTE EST BELLE!

Année 1, n° 5

Le 26 septembre 2011

UPA—Direction des affaires juridiques



Entre champs et chaussée.

LE TRANSPORT DE LA VIS À GRAIN— 4^e partie

Nos dernières discussions avec le MTQ ne nous ont pas permis de trouver une alternative à l'obligation de détenir un permis de classe 7 pour le transport de la vis à grain, du moins pour la présente saison de récolte.

Nous continuerons nos démarches afin de nous assurer que les conditions de transport de la vis à grain soient intégrées dans la réglementation le plus rapidement possible. Le MTQ travaille actuellement pour que cette réglementation voie le jour possiblement au printemps 2012.

Nous ne pouvons évidemment garantir que cette échéance soit respectée, vu les nombreux impondérables associés à une telle démarche. Pour cette raison, nous travaillerons aussi à trouver une solution pour la saison 2012, de façon à éviter l'obligation de demander un permis spécial de classe 7, comme c'est le cas cette année. Nous vous tiendrons informé de nos démarches.

M^e Marie-Andrée Hotte

mahotte@upa.qc.ca

LA ROUTE EST BELLE!

LE FORMULAIRE

Dans l'intervalle, nous avons travaillé avec le MTQ pour vulgariser le formulaire de permis actuel pour le rendre plus simple de compréhension. **Vous trouverez en pièce jointe, ledit formulaire** que nous avons annoté pour les besoins du transport de la vis à grain. Le formulaire vierge est disponible sur le site de la SAAQ au http://www.saaq.gouv.qc.ca/formulaires/permis_special/formulaires/5052-50-12.pdf. De plus, en page 3, vous trouverez des détails sur le coût du permis en fonction du nombre de mois requis pour le transport de la vis à grain.

PETIT RAPPEL DU BULLETIN N° 3

1. Un producteur qui a plusieurs vis à grain pourra obtenir un seul permis à condition d'indiquer sur la demande de permis la longueur maximale du convoi qui composera la vis à grain la plus longue.
2. Toutefois, le producteur agricole ne pourra interchanger de type de véhicule remorqueur (camionnette plutôt que tracteur ou l'inverse) et devra se conformer au type de véhicule remorqueur mentionné sur le permis spécial de circulation de classe 7. Sinon, un permis additionnel pourrait être requis pour chaque type de véhicule remorqueur.
3. Le producteur devra se conformer à toutes les conditions de circulation mentionnées à l'annexe du permis spécial de circulation (ex. phares, drapeau, escorte, panneau « D », etc.), conditions qui sont déterminées en fonction des dimensions du convoi.

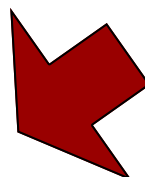
GUICHET UNIQUE

Finalement, et compte tenu des problèmes rapportés par plusieurs d'entre vous dans les bureaux régionaux de la SAAQ, le MTQ suggère fortement à ce que les **demandes de permis de classe 7** pour la vis à grain **soient adressées directement au Centre de service de la SAAQ à Québec**, vu la complexité du permis et la connaissance accrue du personnel à cet endroit, au 418-643-8366 (télécopieur). Les employés sont disponibles pour répondre aux questions au 418-643-5586.

M^e Marie-Andrée Hotte
mahotte@upa.qc.ca

LA ROUTE EST BELLE!

TRANSPORT SANS PERMIS



Les producteurs qui circuleront sur les routes sans détenir de permis spécial pour le transport de la vis à grain, s'exposent à des amendes qui varient en fonction de la longueur excédentaire du convoi. (154 \$ à 1 200 \$).



LA TARIFICATION

Droits à payer pour un permis spécial de circulation classe 7 (pour l'année 2011)

Classe	Spécif.	Général (nombre de mois)											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
7	233 \$	264 \$	296 \$	327 \$	358 \$	389 \$	421 \$	452 \$	483 \$	514 \$	546 \$	577 \$	608 \$

Spécifique

Des frais de 10,10 \$ s'ajoutent à ces montants pour obtenir un permis et de 4,05 \$ pour remplacer ou corriger un permis.

S'applique pour un seul trajet (durée max. de 7 jours)

Veillez vous assurer de demander le permis pour la durée nécessaire et prévisible de transport de la vis à grain.

M^e Marie-Andrée Hotte
mahotte@upa.qc.ca

Québec Demande de permis spécial de circulation

Imprimer format légal

Nom et prénom du requérant ou de l'entreprise **NSC**
à compléter

Adresse à compléter

Municipalité à compléter

Téléphone _____ Télécopieur _____ N° d'identification (NI) _____

Émission à partir d'une ancienne demande
N° de permis antérieur _____
N° d'expertise _____
POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ
N° de permis en vigueur : _____

Propriétaire du chargement oui non

Délivrance Correction

Si vous le connaissez

à privilégier si urgent

Type de communication
Demande : poste télécopieur comptoir **Transmission :** poste télécopieur comptoir

Envoi de la demande

Du permis par la SAAQ

Permis général
Durée : Mensuelle Annuelle
Nombre de Mois : _____
Date du début : _____

Permis spécifique (1 seul voyage)
Permis d'une durée de 7 jours seulement.
S'applique davantage pour une livraison par un vendeur

Cochez pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché

Voir annexe pour les coûts

PERMIS DEMANDÉ

Classe(s) de permis demandée(s) : Classe 1 Classe 2 Classe 3 Classe 4 Classe 5 Classe 6 Classe 7

Pour un permis de classes 4, 5, 6 remplissez la section ci-dessous.
Pour un permis de classes 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Type(s) de véhicule(s) : Camion : CA, Tracteur : TR, Grue : GR, Autre véh. outils : VO, Semi-remorque : SR, Remorque : RE, Essieu amovible : EA, Diabolo tracté : DT, Autre : NV, spécifiez : _____, Multiligne : ML - nombre de lignes

Type(s) de suspension(s) : Mécanique : MC, Pneumatique : PN, Hydraulique : HY, Autre : AU

Type(s) d'essieu(x) : Essieu simple : ES, Ensemble de 2 essieux : E2, Essieu tandem : ET, Ensemble de 3 essieux : E3, Essieu triple : EP, Ensemble de 4 essieux : E4

Configuration

Nombre d'essieux : _____

Inscrivez le ou les type(s) de véhicule(s) : TR TR NV

Inscrivez le ou les type(s) de suspension(s) : _____

Inscrivez le ou les type(s) d'essieu(x) : _____

Inscrivez le nombre de pneus par essieu : _____

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm) : _____

Largeur minimale des pneus (en mm) : _____

Capacité minimale des pneus par essieu (kg) : _____

Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE ou « GAWR ») (kg) : _____

Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg : _____

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux
Marque _____ Modèle _____

N° de la plaque pour un permis de classes 4, 5, 6, 7 et spécifique de classe 1 : _____

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) kg : _____

Inscrire vis à grain

Exemple: remplacer TR par CA si tiré par camionnette

Selon le nombre d'essieux, si vis transportée par tracteur ou camionnette

Inscrire CSR art. 14

Déclaration que le conducteur connaît le Répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports.

Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au Règlement adopté par le décret 1299-91.

Déclaration pour les essieux tandem, triple et quadruple que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près.

Dimensions de la vis à grain seulement

Doit être coché

Utiliser ces espaces seulement

Excédent avant _____ m Excédent arrière _____ m Longueur _____ m Largeur _____ m

ou un permis spécifique de classe 1

Dimensions du plus long convoi

Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur : de _____ m à _____ m, Excédent arrière : de _____ m à _____ m, Largeur : de _____ m à _____ m, Hauteur : de _____ m à _____ m

Pour un permis de classe 6 Aller : à vide en charge Retour : à vide en charge

adresse d'origine → inscrire l'adresse de départ
adresse de destination → inscrire l'adresse la plus éloignée

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) : routes →

Inscrire toutes les routes, chemins, rangs empruntés par la vis à grain. L'ordre n'a pas d'importance.

Nom du courtier, s'il y a lieu si confié à un courtier en transport N° d'identification (NI) du courtier _____

Nom de la personne ou compagnie facturée, s'il y a lieu à compléter N° d'identification (NI) de la personne ou compagnie facturée _____

Nom du demandeur à compléter Signature _____ Date _____ Année _____ Mois _____ Jour _____